

RESULTAT DU VOTE
 Nombre de votants : 16
 Voix favorables : 16
 Voix défavorables : 0
 Abstentions : 0
 Refus de prendre part au vote : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Séance du 24/06/2025

DELIBERATION

**relative aux modalités spécifiques de contrôle des connaissances et des compétences
 du Diplôme d'Université DEAR Mres
 pour l'année universitaire 2025-2026**

- **Vu** le code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 portant création de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole ;
- **Vu** l'arrêté du 20 décembre 2023 portant accréditation de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** la charte des examens en vigueur ;
- **Vu** l'avis du conseil pédagogique en date du 28 janvier 2025 ;
- **Vu** la délibération n° CFVU 2025-02 relative au régime des études et aux modalités du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université 2025-2026 en date du 11 février 2025 ;
- **Vu** l'avis du CFVU en date du 30 avril 2025 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :
Il adopte les dispositions détaillées ci-après abrogeant ainsi les modalités spécifiques de la présente formation adoptées en date du CA du 13 mars 2025.

Préambule

L'ensemble des règles relatives au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences est regroupé sous le terme « MCC ». Les « MCC » font l'objet d'une publication sur le site internet de l'École au plus tard dans le mois qui suit le début de la formation.

Les maquettes de la formation sont annexées à la présente délibération.

TITRE I – ORGANISATION DES ETUDES ET DES FORMATIONS

Article 1. Stage et professionnalisation

Les étudiants qui ne sont pas inscrits en doctorat peuvent effectuer un stage d'une durée minimale de trois semaines dans le courant de l'année universitaire.

Ce stage a pour finalité de favoriser leur insertion professionnelle en leur permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

Chaque étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée.

Des séminaires de recherche sont proposés tout au long de l'année. Les étudiants doivent assister à un minimum de 25 séminaires dans l'année.

Article 2. Langue des enseignements

Les enseignements sont dispensés en anglais.

Article 3. Redoublement

Le redoublement n'est pas prévu, la formation étant adossée à la progression dans le parcours doctoral.

Article 4. Organisation de la formation

Peuvent s'inscrire au DEAR (MRes) :

- les étudiants engagés dans un doctorat à TSE ;
- les étudiants titulaires du diplôme d'un Master spécialement autorisés par le Directeur.

Les enseignements sont ceux dispensés spécifiquement dans le DEAR (MRes) et ceux offerts par les différents Masters 2 de l'Ecole TSE.

Au premier semestre, l'étudiant doit suivre 4 cours de 30 h (ou 36 h) dont un cours pour chacun de ses deux champs de spécialisation.

Au second semestre, l'étudiant doit suivre 6 cours de 15 h (3 cours pour chacun de ses champs de spécialisation), et 3 cours de 15 h d'autres champs de spécialisation du DEAR (MRes) ou un cours de spécialisation du M2 ETE qui dure 30 h (ou 36 h) et un cours de 15 h d'autres champs de spécialisation du DEAR (MRes), et un workshop.

Les étudiants peuvent prendre au premier semestre au maximum deux cours proposés en Master 2 ETE. L'autorisation du Directeur est nécessaire.

Les étudiants doivent également choisir deux champs de spécialisation (ou fields) parmi « Behavioral and Experimental Economics (BEE) », « Industrial Organization (IO) », « Econometrics and Empirical Economics (EEE) », « Economic Theory (Theory) », « Finance (FIN) », « Macroeconomics (Macro) », « Development and Political Economy (DP) », « Environmental Economics (ENV) », and « Public Economics (Public) ».

Chaque champ correspond à un cours de 30 H au premier semestre et trois autres cours de 15H au second semestre.

Une fois les cours de fields choisis, les étudiants prennent les cours restants, soit librement parmi les cours du M2 ETE ouverts aux DEAR (MRes), soit parmi les cours du DEAR (MRes).

Le choix des cours est effectué au mois de mai avant le début d'année universitaire.

Tout changement doit être approuvé par le Directeur du diplôme dans les deux semaines après le début de chaque semestre.

Un cours déjà suivi en Master 2 ne peut être repris dans le cadre du DEAR (MRes), sauf autorisation du Directeur du diplôme.

TITRE II – CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Article 5. Organisation des examens

Les épreuves écrites et les épreuves orales sont obligatoires.

Article 6. Modalités d'organisation de la première session

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Article 7. Modalités d'organisation du contrôle continu

7.1. Règles générales

Le DU DEAR MRes ne fait pas l'objet d'un contrôle continu.

7.2. Règles spécifiques

La nature et la durée de l'évaluation sont précisées, pour chaque enseignement participant au contrôle des connaissances et des compétences, dans la maquette de la formation.

Article 8. Modalité d'organisation de l'examen terminal

Les règles générales d'examen terminal sont adossées aux modalités de contrôle des connaissances des matières de M2 des mentions concernées.

Article 9. Modalités d'organisation de la seconde chance / session de rattrapage

Ce programme ne fait pas l'objet d'une session de rattrapage.

Article 10. Bonifications

Ce programme ne fait pas l'objet de bonifications.

TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION

Article 11. Conditions de validation et de capitalisation

La validation des enseignements donne lieu à deux sessions annuelles, hormis la soutenance.

Les modalités du contrôle des connaissances sont déterminées par chaque enseignant.

Il est possible que les 3 cours d'un même champ de spécialisation du second semestre aient une partie commune de l'évaluation d'un étudiant ayant choisi ce champ de spécialisation.

Sauf mention contraire le principe de validation de l'UE est adossé à l'obtention de la moyenne.

Le régime de la capitalisation et de conservation des notes ne s'applique pas.

Article 12. Conditions de compensation

Le régime de la compensation ne s'applique pas.

Article final

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités.

Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Marlène DOLVECK

DocuSigned by:

Marlène DOLVECK

E28D3E97F0734A8...

Diplôme d'université		DEAR Mrs											1ère session			
Parcours													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	S1	UE1 : Methodological Classes *														
Matière	S1	Game Theory	Porté	M2 ETE	30	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Optimization	Porté	M2 ETE	30	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Autre cours dans le M2 ETE	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S1	UE2 : Field classes semester 1 (obligatoire à choix : 4 parmi 6)														
Matière	S1	Experimental Methods (BEE)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Empirical Methods for Policy Evaluation (DP, ENV**)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Contract Theory (Theory, Public, ENV**)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Asset Pricing (FIN)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Empirical Industrial Organization 1 (IO)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S1	Quantitative Techniques in Economics (MACRO)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE3 : Field classes: Behavioral and Experimental Economics (BEE) (3 courses out of 4)														
Matière	S2	Economics of Religion	Porteur		15											
Matière	S2	Behavioral Macroeconomics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Behavioral Finance	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Advanced Topics in Political Economy	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE4 : Field classes: Development and Political Economy (DP)														
Matière	S2	Behavioral Development Economics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S2	Firms and Development	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Advanced Topics in Political Economy	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE5 : Field classes: Econometrics and Empirical Economics (EEE)														
Matière	S2	Machine Learning	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Topics in Econometrics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Empirical and Structural Econometrics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE6 : Field classes: Economic Theory (Theory)														
Matière	S2	Topics in Incentive Theory: Markets and Contracts	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Topics In Economic Theory	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Learning and Experimentation	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE7 : Field classes: Environmental Economics (ENV)														
Matière	S2	Empirical Environmental Economics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Climate and Energy Economics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Advanced Environmental Economics : Empirics	Porté	M2 ETE	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE8 : Field classes: Finance (FIN)														
Matière	S2	Topics in Finance	Porté	TSM	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Behavioural Finance	Porté	TSM	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Financial Intermediation and Information Technologies	Porté	TSM	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE9 : Field classes: Industrial Organization (IO)														
Matière	S2	Theoretical Industrial Organization I	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Theoretical Industrial Organization II : Search and Information	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Empirical Industrial Organization II	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE10 : Field classes: Macroeconomics (MACRO)														
Matière	S2	Topics in Macro-Labor	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Topics in Macro and Finance	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Behavioural Macroeconomics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE11 : Field classes: Public Economics (PUBLIC)														
Matière	S2	Advanced Public Economics I	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Advanced Public Economics II	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	S2	Advanced Topics in Political Economy	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	S2	UE12 : Field classes semester 2*														

Matière	S2	Behavioral Economics (BEE)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Development : Theory, Public Policy, Historical Perspectives (DP)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Topics in Econometrics and Empirical Economics (EEE)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Economic Theory (Theory)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Advanced Environmental Economics (ENV)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Capital Markets (FIN)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Corporate Finance: Theory and Empirics (FIN)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Industrial Organization (IO)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Advances in Macroeconomics (MACRO)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Public Economics (PUBLIC)	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Stochastic Optimal Control in Economics	Porté	M2 ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Microeconomics I	Porté	M2 ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Macroeconomics I	Porté	M2 ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Econometrics I	Porté	M2 ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Microeconomics II	Porté	M2 ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Macroeconomics II	Porté	M2 ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Econometrics II	Porté	M2 ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer
Matière	S2	Topics Courses (All Fileds) ***	Porté	M2 ETE	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	

* The approval of the Director is needed and if the schedule allows it

**Students from the field Environmental Economics (ENV) have the choice to take one course among the two courses

*** A Student could take half course (15h) from an M2 course. The approval of the Director is needed